



# Déclaration préalable de l'UNSA Education

CSA-D du 24 février 2025

Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental,

L'UNSA Éducation souhaite aborder ce CSA en soulignant des enjeux importants pour tous les personnels de l'Éducation nationale et le fonctionnement de notre système éducatif.

Tout d'abord, il est urgent de donner, à tous les acteurs de l'éducation, les moyens nécessaires pour préparer la rentrée 2025, notamment en adaptant les effectifs de classe pour garantir une inclusion scolaire et la réussite de tous les élèves.

Bien que la décision de ne pas supprimer 4000 postes ait permis d'éviter des pertes importantes dans notre académie, nous devons encore faire face à la suppression de 12 postes dans notre département. La priorité étant donnée aux postes devant élèves, il sera encore impossible d'améliorer notre système en finançant des postes de RASED, des postes pour gérer la difficulté scolaire des enfants à trouble du comportement, des postes de formateurs, qui sont pourtant essentiels au bon fonctionnement de notre école.

Les changements fréquents dans les priorités politiques rendent difficile la planification à long terme et la cohérence des réformes.

L'UNSA, comme chaque année, a argumenté en GT et discutera encore aujourd'hui des ouvertures et fermetures de postes, et vous remercie de cet échange et des modifications déjà apportées. Mais il est également crucial de réfléchir à la répartition des écoles sur le territoire, aux besoins d'une école inclusive, aux moyens nécessaires pour les directions d'école et aux investissements des communes.

Malheureusement, cette réunion du CSA sur la carte scolaire ne peut pas être le bon cadre pour un vrai dialogue. L'UNSA demande la création de groupes de travail où tous les partenaires de l'école pourraient participer, municipalités, Education nationale, représentants des parents d'élèves et représentants des personnels. Travailler chacun de son côté ne permet pas d'aborder les véritables enjeux, et des situations comme celle de Raon l'Etape sont un exemple de la nécessité de réunir toutes les parties autour d'une même table.

Il est également essentiel de parler des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Le malaise des agents de l'Éducation nationale est bien réel. Ils souffrent d'une surcharge de travail, d'une pression constante et d'un manque de reconnaissance. Les nouvelles dispositions de baisse de rémunération en cas d'arrêt maladie en sont un exemple choquant.

Ainsi, nous déplorons que le CSA départemental se concentre uniquement sur la situation des postes enseignants car il est essentiel que notre système éducatif soit géré dans des conditions dignes et efficaces, avec des moyens humains et matériels appropriés. La qualité des outils, le nombre et la formation des agents doivent être assurés pour éviter les erreurs, les oublis ou les incompréhensions.

Pour qu'une administration soit efficace, elle doit être dotée de moyens humains adaptés aux enjeux, et d'outils fonctionnels qui répondent aux besoins réels. Or, le rapport du sénateur Paccaud a mis en évidence la sous-administration de nos établissements et a alerté sur l'état critique des services. Nous ne pouvons pas accepter que notre ministère soit sous-administré, avec seulement 6 agents dédiés pour 1000 agents, alors que d'autres ministères, comme celui de l'économie et des finances, disposent de moyens plus de trois fois supérieurs. Une telle iniquité ne peut plus durer au sein de la fonction publique d'État, car elle ralentit les actions concrètes sur le terrain, nuit aux réponses apportées aux usagers et compliquent les conditions de travail des personnels administratifs de notre ministère.

S'attaquer à ces défis est urgent, surtout avec le manque d'attractivité du métier d'enseignant à l'heure actuelle. Des choix budgétaires difficiles doivent être faits pour répondre aux problèmes de rémunération et aux enjeux d'inclusion. Il est inacceptable que nos collègues travaillent dans des conditions de plus en plus difficiles, et nous interpellent de plus en plus souvent sur les réorientations professionnelles possibles pour "perte de sens" ou épuisement...

Au sujet des postes, nous tenons à rappeler ici que toute fusion d'écoles doit permettre à chacun des enseignants concernés de conserver son ancienneté afin qu'en cas de fermeture ultérieure d'un poste dans l'école fusionnée, ce soit bien le ou la collègue arrivé(e) en dernier qui, faute de meilleur accord, soit contraint(e) de participer au mouvement. C'est pourquoi nous demandons la révision du barème des personnels concernés par des fusions de plus de 3 ans, car c'était la règle alors, et les collègues n'avaient pas eu comme aujourd'hui des propositions du type "mesure de carte scolaire"

Nous attirons également votre attention sur l'école de La Neuveville sous Chatenois, classe unique à 8 niveaux qui accueillera a minima 28 élèves à la rentrée prochaine, et demandons une création d'un nouveau poste pour accueillir les élèves de ce secteur dans de bonnes conditions.

Pour conclure, l'UNSA Éducation affirme qu'une politique éducative cohérente et respectueuse des personnels et des élèves ne peut pas reposer sur des réformes rapides et sans moyens. Il est nécessaire de stabiliser notre système et de garantir des conditions de travail dignes pour les agents de l'Éducation nationale, dans l'intérêt des personnels et des élèves qui nous sont confiés.

Merci pour votre attention.